

N°2016-BCA-26

- Membres théoriques : 5
- Membres en exercice : 5
- Membres présents : 4
- Votants : 4

**BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS  
DE LA SEINE-MARITIME**

---

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS**

**OPERATIONS DE MAINTENANCE DECENNALE DES ECHELLES PIVOTANTES  
SEQUENTIELLES DE MARQUE CAMIVA DU SDIS DE LA SEINE-MARITIME :**

**AUTORISATION DE SIGNATURE DU MARCHE**

Le 30 mars 2016, le Bureau du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Seine-Maritime, convoqué le 14 mars 2016, s'est réuni à la direction départementale sous la présidence de Monsieur André GAUTIER.

Le quorum étant atteint (3 membres) avec 4 membres présents, le bureau peut valablement délibérer.

**ETAIENT PRESENTS**

- Monsieur André GAUTIER, Président
- Monsieur Sébastien TASSERIE, 1<sup>er</sup> Vice-Président
- Monsieur Gérard JOUAN, 3<sup>ème</sup> Vice-Président
- Monsieur Bastien CORITON, membre

**ETAIT ABSENTE EXCUSEE**

- Madame Sophie ALLAIS, 2<sup>ème</sup> Vice-Présidente

*Délibération affichée le :*

*et retirée de l'affichage le :*

*Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois :*

Les échelles aériennes ont une durée de vie de 20 ans. De par sa spécificité, ce type de véhicule d'intervention est soumis à différents textes réglementaires et spécifications constructeur concernant l'entretien et la maintenance. Arrivée à sa demi-vie (10 ans), une échelle pivotante séquentielle nécessite une révision générale pour prolonger sa durée de vie et la porter ainsi à 20 ans.

La maintenance décennale, concerne notamment les prestations d'entretien suivantes :

- le remplacement de certains organes (flexibles hydrauliques, câbles, poulies, patins, galets, contacteurs) ;
- le démontage complet du treuil de déploiement / reploiement ;
- l'inspection du frein de treuil ;
- ...

Le présent marché, d'une durée de 4 ans, concerne la prestation de maintenance décennale des échelles pivotantes séquentielles de marque Camiva acquises par le Sdis entre 2006 et 2009, représentant un total de 11 échelles.

L'avis d'appel public à la concurrence a été publié le 08 février 2016 au Bulletin Officiel des annonces des marchés publics.

La date limite de remise des offres était fixée au 18 mars 2016 à 12h00.

Les critères de jugement des offres définis dans le cadre de cette consultation étaient les suivants :

- la valeur technique (délai de réalisation, adéquation des moyens humains, durées de garantie) : 60 points
- le prix des prestations sur la base du détail quantitatif estimatif : 40 points

\*

\*\*

La commission d'appel d'offres, après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres, s'est prononcée le 30 mars 2016 et a attribué le marché, d'une durée de 4 ans, à la société MAGIRUS CAMIVA S.A.S sur la base des prix figurant au bordereau des prix unitaires, pour un montant minimum de 600 000,00 € HT et un montant maximum de 1 200 000,00 € HT.

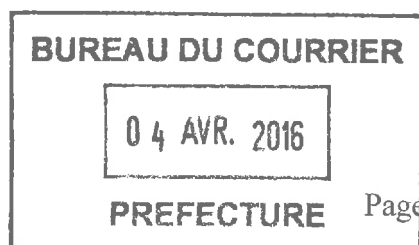
Cette attribution comprend la prestation supplémentaire éventuelle relative à la mise à disposition par l'attributaire, d'une échelle le temps des opérations de maintenance.

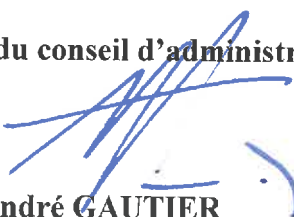
\*

\*\*

*Sur le rapport remis sur table et après en avoir délibéré, les membres du Bureau du conseil d'administration adoptent, à l'unanimité, ce dossier.*

**Le président du conseil d'administration,**



  
**André GAUTIER**